

LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE EN MONTÉRÉGIE

GTA

HORS SÉRIE

Mercredi

13 SEPTEMBRE 2006

Volume 31

6^e numéro

GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES



UPA
C 75 ans
C 75

**Fédération de l'UPA
de Saint-Hyacinthe**

1931 - 2006

Le Courrier
de Saint-Hyacinthe

Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois : une nouvelle vision à la hauteur des défis de demain



Arienne
Labrecque

Agente en
communication
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries
et de l'Alimentation
Direction régionale
de la Montérégie-Est

Le mercredi 28 juin dernier, au Marché du Vieux-Port de Québec, avait lieu la conférence de presse annonçant la création de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.

La Commission est mandatée pour fournir un état de situation sur les enjeux et défis de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, pour examiner l'efficacité des interventions publiques actuelles, pour établir un diagnostic et pour formuler des recommandations sur les adaptations souhaitables. Pour ce faire, **la contribution de tous les acteurs de la société québécoise concernés par**

la question agricole et agroalimentaire est essentielle.

La Commission fera le tour du Québec afin de tenir des séances publiques, qui se feront à partir d'un document de consultation qu'elle aura préparé. Les commissaires analyseront des mémoires de personnes et d'organismes soucieux de faire valoir un point de vue sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Les travaux se dérouleront en quatre étapes :

- Phase un : Mise en place de la Commission (juillet à septembre 2006)

- Phase deux : Préparation des consultations (septembre à décembre 2006)

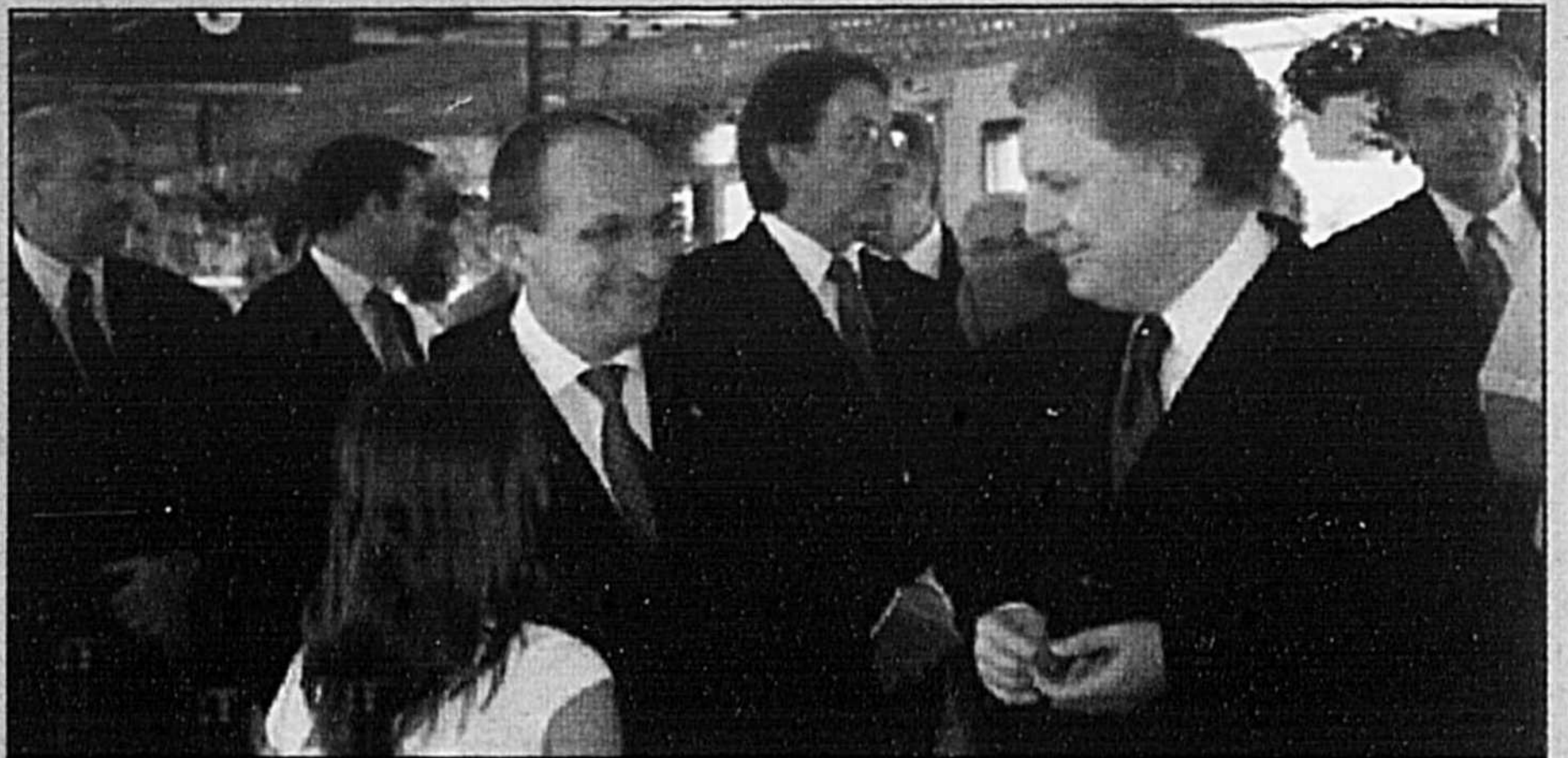
- **Phase trois : Tenue des consultations publiques (janvier à septembre 2007)**

- Phase quatre : Production du rapport (octobre 2007 à janvier 2008)

Le ministre Yvon Vallières explique que « la Commission doit constituer une tribune exceptionnelle pour favoriser l'émergence d'idées neuves, établir un diagnostic partagé de la réalité et des changements anticipés et,

finallement, pour se donner les bases d'une nouvelle vision du développement durable de l'agriculture et de l'agroalimentaire à la mesure

des défis de demain. » Il faut donc faire valoir son point de vue et participer aux consultations prévues.



Le premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Yvon Vallières, lors de l'annonce de la création de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois au Marché du Vieux-Port de Québec.

Nouveau programme de crédit de taxes foncières agricoles

Si ce n'est déjà fait, vous recevrez dans les prochains jours des documents d'information sur le nouveau programme de crédit de taxes foncières agricoles. L'envoi comprend un dépliant explicatif ainsi qu'un tableau comparatif de l'ancien et du nouveau programme.

Si vous êtes locataire, cet envoi contient également des documents très importants au sujet des terres agricoles que vous exploitez à ce titre. Vous y trouverez, entre autres choses, des dépliants à remettre aux propriétaires des terres que vous louez, de même que les demandes de paiement conjointes que vous et vos propriétaires devez remplir et signer afin d'obtenir un crédit de taxes pour les terres en location. **Notez que ce formulaire contient malheureusement une erreur à la section 3. Vous constaterez que les noms des propriétaires des terres que vous louez sont erronés. Pour corriger cette erreur, vous devez inscrire le nom de votre proprié-**

taire actuel, et ce, sans égard à celui déjà inscrit.

Il est à souligner que les terres agricoles que vous louez doivent être enregistrées aux centres de services du MAPAQ au plus tard le **30 novembre 2006**. Pour donner droit au crédit, toute unité d'évaluation en location doit faire l'objet d'un bail venant à échéance le 31 décembre 2007 ou après cette date.

Plus que 48 jours pour retourner votre formulaire

N'oubliez pas que vous devez retourner, dûment remplis, le formulaire de remboursement pour 2006 et la demande de paiement conjointe pour les terres en location, au plus tard le 30 novembre 2006. Veuillez prendre note que votre cotisation à l'UPA pour l'année 2006 et les modifications éventuelles à votre dossier d'enregistrement au MAPAQ doivent avoir été effectuées avant cette date.

Faites-vous partie du répertoire?

Le Conseil de développement bioalimentaire de la Montérégie-Est envisage la réédition de son répertoire des produits régionaux et du terroir de la Montérégie. Il souhaite **mettre à jour l'information** que contient le répertoire existant et **faire le rajout** des entreprises qui se sont créées au fil du temps.

Ce répertoire permet de mettre en valeur l'offre diversifiée des produits de la Montérégie. Il facilite la visibilité des produits régionaux auprès des consommateurs. De plus, il assure un contact entre les intervenants et les clients de la filière bioalimentaire.

Les entreprises qui n'ont pas été contactées par CDBM peuvent communiquer avec l'organisation ou encore remplir le formulaire en ligne pour s'inscrire, au www.cdbm.qc.ca

Conseil de développement du bioalimentaire de la Montérégie
325, boulevard Raymond-Dupuis, bureau 200

Mont-Saint-Hilaire (Québec) J3H 5H6
Téléphone : 450 446-4969
Télécopieur : 450 445-1942
Courriel : info@cdbm.qc.ca



**Vous avez des commentaires,
des questions ou des suggestions?
Communiquez avec nous.**

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation
Direction régionale de la Montérégie-Est
1355, rue Gauvin, bureau 3300, Saint-Hyacinthe, QC J2S 8W7
Tél. (450) 778-6530 Téléc. : (450) 778-6540
Courriel : dr16e@mapaq.gouv.qc.ca

Premières tentatives d'union

L'Union diocésaine de l'Union catholique des cultivateurs (UCC) de Saint-Hyacinthe a bien été fondée le 12 octobre 1931, mais cette prise en main des agriculteurs pour la défense de leurs intérêts n'est pas le premier regroupement dans l'histoire du syndicalisme agricole.

Déjà, en 1870, des cercles agricoles avaient été mis en place. En peu de temps, on en trouvait dans toutes les régions du Québec. En 1875, à Saint-Hyacinthe, ils se regroupaient en une association provinciale : l'Union agricole nationale.

Ces cercles agricoles étaient une véritable association professionnelle chargée d'instruire, de défendre et d'organiser les membres. Tombée sous l'emprise de l'État (à la demande des cercles eux-mêmes), dès 1893, quand le gouvernement a commencé à verser des subventions pour assurer leur survie, l'Union agricole nationale a été rayée de la carte après avoir perdu son autonomie et sa liberté de parole et d'action.

L'Union des agriculteurs de la province de Québec

Après quelques années de silence, le 24 août 1918, lors d'un congrès tenu à l'hôtel de ville de Saint-Hyacinthe, on fonde l'Union des agriculteurs de la province de Québec. Une centaine de cultivateurs assistent à ce congrès. Téléphore-Damien Bouchard, député provincial de Saint-Hyacinthe, est nommé organisateur en chef. Ce dernier choix a été reconnu comme une erreur : il avait mécontenté une partie des cultivateurs du Québec. Les agriculteurs qui ne partageaient pas ses opinions politiques ont alors fondé une nouvelle union le 21 décembre 1918 sous le nom d'Union des cultivateurs de la province de Québec.

Le 2 juillet 1919, les deux associations se sont finalement regroupées sous le nom d'Union des cultivateurs de la province de Québec.

En 1918 toutefois une autre association professionnelle agricole avait vu le jour : les Fermiers unis du Québec. Grâce à leur propagande efficace, cette association, basée sur les principes des organisations ontariennes et de l'Ouest canadien, s'est développée au détriment de l'Union des cultivateurs de la province de Québec. Ne sachant éviter les pièges de la politique, les Fermiers unis du Québec ont présenté un programme et des candidats aux élections fédérales de 1921. Comme aucun candidat n'a cependant été élu, les cultivateurs ont délaissé graduellement cette Union.

L'Union catholique des cultivateurs

Toutes ces tentatives n'auront pas été vaines. En 1924, des leaders de différentes régions, partageant le même idéal de se regrouper, d'unir leur voix, leurs connaissances et leurs forces pour défendre les intérêts de leur profession, organisent un congrès pour étudier les problèmes des agriculteurs et discuter d'une association professionnelle. Ce congrès historique, qui a réuni 2 400 cultivateurs, accouchait d'une association : l'Union catholique des cultivateurs de la province de Québec. Laurent Barré, de l'Ange-Gardien-de-Rouville, en est élu le premier président.

« L'Union catholique des cultivateurs n'est pas la chose d'un cultivateur, mais



Laurent Barré, de l'Ange-Gardien-de-Rouville, premier président de l'UCC.

de tous les cultivateurs, a claironné Laurent Barré lors de son discours d'acceptation à la présidence. Comme mot d'ordre, je dirais à tous : occupez-vous de votre association professionnelle. Elle doit être à vous, cultivateurs. Elle doit vivre par vous et pour vous. Nous entendons en faire une œuvre de paix, basée sur la modération, la douceur et la justice. »

Saint-Denis-sur-Richelieu, deuxième cercle agricole

Dès octobre 1924, les cercles ont commencé à se former dans tout le Québec. Si le premier cercle a été celui de Coaticook, le deuxième a été celui de Saint-Denis-sur-Richelieu. Le mot d'ordre avait été lancé : « Cultivateurs, organisez vous-mêmes vos cercles de l'UCC. Élisez vos propres conseillers agricoles ! Et les cercles se sont multipliés. On en comptait déjà vingt dans le diocèse à la fin de 1924.

Son Excellence Mgr Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, le 25 mars 1927, adresse une lettre à son clergé encourageant « les curés des paroisses rurales à ne rien négliger afin d'aider leurs paroissiens, fils du sol, à organiser chez eux l'Union catholique des cultivateurs. » Il nomme le chanoine J.-B.-A. Allaire, aumônier diocésain de l'UCC. Les cercles s'initient ainsi à un regroupement nécessaire, celui de tout un diocèse. On ne pourrait pas fonctionner longtemps avec seulement un organisme central regroupant tous les cercles de la province.

Création d'unions diocésaines

Au cinquième congrès annuel provincial, en novembre 1929, l'assemblée générale de l'UCC amende ses règlements pour permettre la création d'unions diocésaines.

Dès 1930, huit unions diocésaines ont été fondées... celle de Saint-Hyacinthe le sera en 1931, le 12 octobre.

*Engagée
depuis 1931*

La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe célèbre ses 75 ans de syndicalisme agricole. Cette association syndicale regroupe 6 400 productrices et producteurs agricoles qui sont membres à 99 % de leur Union sur une base volontaire.

La Fédération de l'UPA tient donc à remercier ces femmes et ces hommes qui contribuent à la promotion et au développement de l'agriculture en Montérégie-Est.



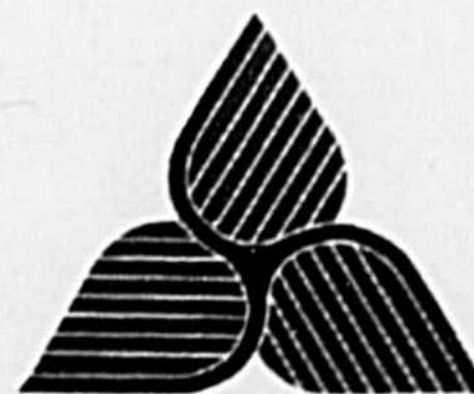
1931 - 2006

**Fédération de l'UPA
de Saint-Hyacinthe**

Merci aux Centres financiers aux entreprises Desjardins et à la Municipalité régionale de comté des Maskoutains, de généreux partenaires, qui ont contribué aux festivités entourant le 75e anniversaire de fondation de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe.



**Desjardins
Centres financiers
aux entreprises**



LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DES MASKOUTAINS



Blitz D'Aubaines



0% D'INTÉRÊT JUSQU'À 48 MOIS OU REMISE EN ARGENT

Assurez-vous de passer chez votre concessionnaire New Holland pendant le BLITZ D'AUBAINES.

Et choisissez entre le financement à 0% d'intérêt jusqu'à 48 mois (sur certains modèles) ou une remise en argent pouvant atteindre 2400 \$ sur les tracteurs et l'outillage de fenaison New Holland suivant :

- Tracteur Boomer^{MC} de 18 à 55 HP
- Tracteur utilitaires TN-A de 45 à 62 HP à la PDF
- Tracteurs TL-A de 69 à 85 HP à la PDF
- Presses à balles rondes BR Roll-Belt^{MC}
- Petites presses à balles rectangulaires
- Fourragères tractées
- Faucheuses-conditionneuses à disques Discbine^{MC}

*Ne manquez pas les meilleures aubaines de l'année!
Le programme prend fin le 31 octobre 2006*

Sujet à acceptation de crédit, voir tous les détails chez Machineries C & H Inc.
Votre dépositaire New Holland

Financement fourni par
CNH Capital



L'ÉQUIPE
GAGNANTE

Un des plus GRANDS vendeurs de batteuses dans l'est du Canada

Machinerie C. & H. inc.

12, route 122, sortie 170 (nord), **ST-GUILLAUME**
(819) 396-2185 • 1-800-268-3088

courriel: mch@machineriech.com

*La vraie
force des
agriculteurs*



New Holland, les équipements agricoles les plus vendus sur la planète!

L'UCC se prépare à passer le flambeau

Si l'Union catholique des cultivateurs veut organiser la classe agricole, c'est pour l'aider à prendre la place qui lui revient et faire ainsi reconnaître la profession d'agriculteur.

Depuis sa fondation, le 12 octobre 1931, l'Union diocésaine de l'UCC de Saint-Hyacinthe essaie de répondre aux besoins des cultivateurs et revendique pour eux de meilleures conditions de vie et de travail. Elle compte bien augmenter le nombre de ses membres pour réaliser une action de plus grande importance.

Mais les premières années sont difficiles... les agriculteurs disent attendre que l'UCC fasse ses preuves avant d'y adhérer.

Même si la participation aux congrès est élevée, le nombre de cultivateurs membres de l'UCC demeure relativement stable jusqu'en 1941. L'UCC de Saint-Hyacinthe décide alors de fouetter les troupes au congrès de 1941. Pour aider les responsables de la propagande, on divise le territoire en secteurs, confiés aux directeurs. On engage un propagandiste occasionnel, Roland Brosseau. Le nombre de membres passe de 1 504 en 1931 à 3 310 en 1944 malgré une hausse de 3 \$ de la cotisation au Congrès de 1942.

Une feuille de route impressionnante

Après ses dix premières années, l'Union diocésaine de l'UCC de Saint-Hyacinthe et les autres unions diocésaines affichent une feuille de route impressionnante :
Création d'écoles paroissiales

Organisation d'un crédit agricole à bas taux d'intérêt

Réforme de la taxation

Amendement à la Loi des faillites

Électrification rurale (1934)

Prix de soutien raisonnable pour les produits laitiers

Création d'un office de mise en marché (1936)

Établissement d'un système d'allocations familiales (1938)

Exemption du service militaire pour les fils d'agriculteurs

Arrêt de l'importation du porc des États-Unis (1940)

Régime d'assurance-récolte (1943)

Développement de la culture de la betterave à sucre et de la raffinerie (1941)

Fixation du prix minimum des produits agricoles selon le coût de production (1944)

L'UCC derrière des routes et des bibliothèques

L'Union diocésaine de l'UCC de Saint-Hyacinthe a aussi soutenu les cercles agricoles pour des actions réalisées dans leur milieu comme l'amélioration des routes paroissiales et l'élaboration d'un programme de comptabilité agricole. Elle a également collaboré à la fondation et à l'épanouissement des mouvements susceptibles d'aider le monde agricole à prendre en main son destin comme la Jeunesse agricole catholique, l'Union catholique des fermières et la Société de colonisation. Elle a même

participé à l'implantation de bibliothèques municipales.

L'Union catholique des cultivateurs de Saint-Hyacinthe aura évolué dans un

contexte financier difficile, mais elle aura survécu, si bien qu'elle reverra sa structure pour devenir, en 1946, la Fédération de l'UCC de Saint-Hyacinthe.

Constitution des syndicats de base

SYNDICATS DE BASE	DATES DE CONSTITUTION
Rouville	3 mai 1975
Venise	18 septembre 1975
Vallée du Richelieu	4 octobre 1975
Rivière Noire	4 octobre 1975
Bagot	1er novembre 1975
Ceinture Verte	1er novembre 1975
Maska	1er novembre 1975
Pré-Vert	1er novembre 1975
Vallée Dorée	1er novembre 1975
Des Rivières	1er novembre 1975
Quatre Cantons	1er novembre 1975
Des Frontières	1er novembre 1975
Beau Vallon	20 décembre 1975
Haut Yamaska	20 décembre 1975
de la région de Sorel	27 décembre 1975
Provençal	27 décembre 1975

Obtenez plus cet automne !

Achetez une scie en promotion et obtenez GRATUITEMENT L'ENSEMBLE CROWN HUSQVARNA



Husqvarna 345

\$469.95

*70 DE RABAIS

Husqvarna 55 RANCHER

\$499.95

*190 DE RABAIS

Husqvarna 353

\$589.95

*100 DE RABAIS

Husqvarna 359

\$689.95

*60 DE RABAIS

Husqvarna 137

\$299.95

*50 DE RABAIS

Husqvarna 340

\$399.95

*90 DE RABAIS

GRATUIT
CROWN KIT
VALEUR DE \$80



Coffre, ensemble d'affûtage, casquette

Husqvarna

1-800-HUSKY62

www.husqvarna.com

CHEZ LE DÉPOSITAIRE PARTICIPANT

ATELIERS TANGUAY

VENTE • SERVICE

YVON DEMERS, PROP.

Mise au point

RÉPARATION DE SCIES À CHAÎNE
TONDEUSES - SOUFFLEUSES
PETITS MOTEURS - TRACTEURS

TÉL.: 450 773-3708

HEURES D'OUVERTURE Lundi au mercredi : 8 h 30 à 17 h 30 Jeudi et vendredi : 8 h 30 à 18 h Samedi : 8 h 30 à midi

17360, av. Saint-Louis

Secteur Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe

Pour un temps limité seulement ou jusqu'à épuisement des stocks

0310020

AGRICULTEURS

Achetez directement du manufacturier.

Nous fabriquons votre revêtement métallique sur mesure, dans un délai de 36 heures.

(tôle galvanisée ou prépeinte)

15 choix de couleurs.

Nous avons aussi du revêtement intérieur de P.V.C.

Maximum de résistance
Beauté durable

TÔLE
Vigneault Inc.



Sans frais : 1-888-428-9921

Télécopieur : (418) 428-4545

2470, route 165, Saint-Ferdinand (Québec)

Courriel : tolevigneault@qc.aira.com • site web : tolevigneault.com

0393306

L'Union diocésaine devient la Fédération de l'UCC

Les agriculteurs, après plus de 20 ans d'expérience d'association professionnelle, dont 15 au sein de l'Union diocésaine de l'UCC de Saint-Hyacinthe, font le choix de modifier leur structure pour pouvoir, dans le cadre des dispositions de la Loi des syndicats professionnels, légaliser les actions qui seront entreprises au nom de l'ensemble des cultivateurs.

L'Union diocésaine de l'UCC de Saint-Hyacinthe agissait en vertu de la Loi des compagnies. Le 13 juin 1946, elle reçoit l'autorisation de se transformer en organisme syndical accrédité en vertu de la Loi des syndicats professionnels.

La Fédération de l'UCC de Saint-Hyacinthe, son nouveau nom, couvre le même territoire que l'Union diocésaine de l'UCC, territoire qui épouse exactement celui de l'Église diocésaine, c'est-à-dire les paroisses des circonscriptions de Saint-Hyacinthe, Bagot, Richelieu, Rouville, Iperville, Missisquoi et quelques paroisses des circonscriptions de Verchères, Shefford et Brome.

Les modalités d'affiliation avec les autres fédérations permettent de fonder la Confédération de l'UCC.

Un conseil d'administration de neuf membres

Le conseil d'administration compte neuf membres parmi lesquels sont élus trois administrateurs pour former l'exécutif. Le premier comité exécutif est composé de

Jean-Baptiste Lemoine, président, Ephrem Ostiguy, vice-président, et Ernest Benoît.

Création de nouveaux services

On réalise, pendant cette restructuration, l'importance d'ajouter de nouveaux services. La Fédération met sur pied le service d'impôt et de comptabilité pour répondre aux besoins des producteurs soucieux de resserrer l'administration de leur ferme en tenant une comptabilité plus précise. On embauche Jean-Marc Kirouac, un homme compétent qui « comprend les agriculteurs » pour diriger le service de comptabilité.

Propagande et organisation des syndicats spécialisés

Les deux grandes préoccupations de la Fédération de l'UCC de Saint-Hyacinthe sont « la propagande et le recrutement » ainsi que « l'organisation de syndicats spécialisés ».

La propagande est beaucoup plus qu'une simple sollicitation à faire partie de la Fédération de l'UCC de Saint-Hyacinthe. Elle est un appel aux agriculteurs à s'unir pour débattre des enjeux liés à l'agriculture. L'essentielle de la propagande consiste à éveiller les agriculteurs à leurs difficultés communes et à la nécessité de joindre l'association pour augmenter leur force d'action collective. Roger Bourdon est engagé comme premier propagandiste permanent et responsable du secrétariat en 1949.

Malgré tous les efforts déployés à la cause, les producteurs attendent de voir les résultats de l'Union avant d'acquiescer leur cotisation. De 3 310 membres en 1944, la Fédération ne réussit pas tout à fait à atteindre son objectif de 3 900 membres en 1955.

Formation de syndicats spécialisés

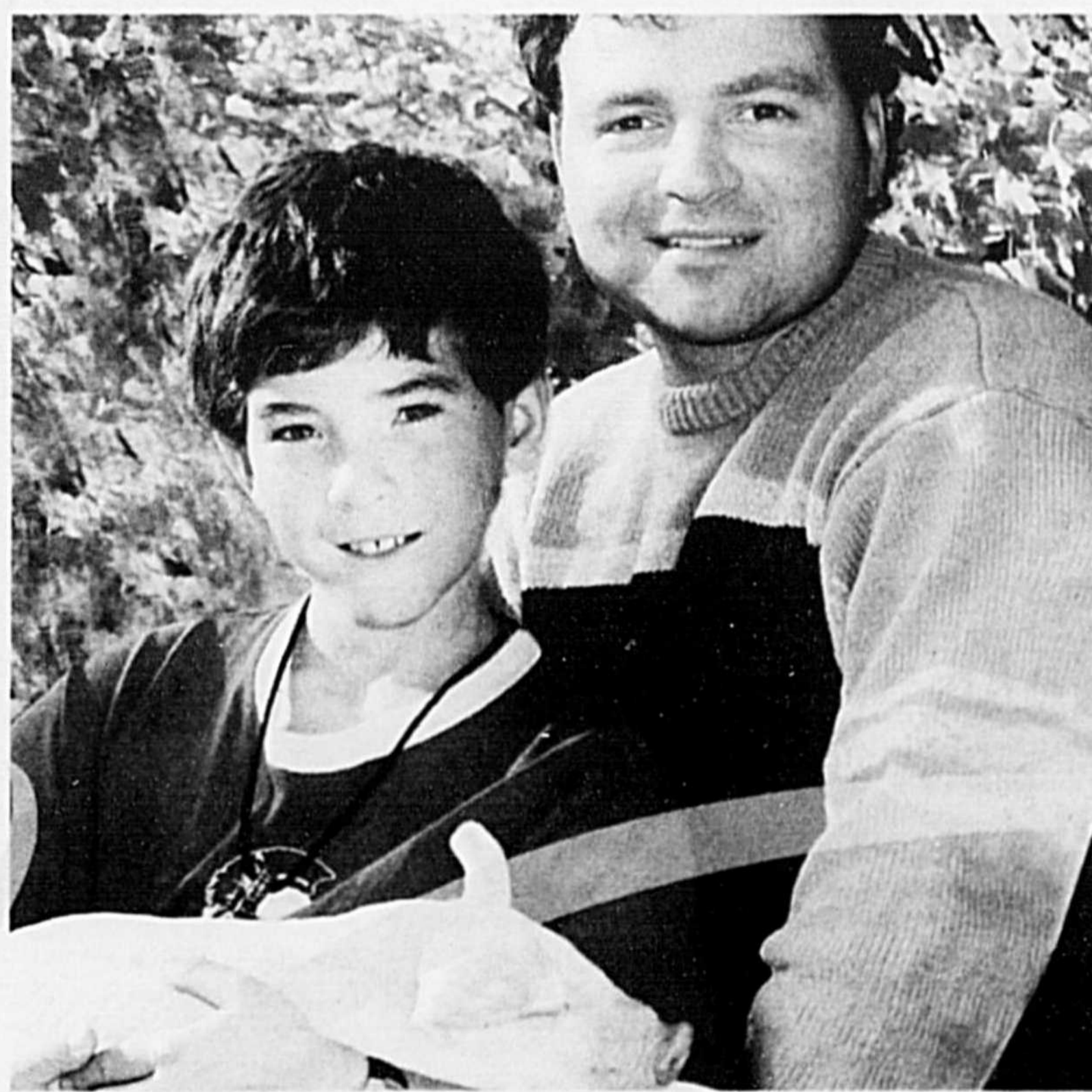
À cette époque (bien avant la loi sur la mise en marché), les agriculteurs travaillent à fonder des syndicats spécialisés. Le congrès de l'industrie laitière, organisé par la

Fédération, le 21 juin 1948, constitue un événement rassembleur qui a entraîné dans sa foulée le regroupement et l'adhésion de plusieurs syndicats de lait de la région et d'autres groupes comme les producteurs de légumes de conserverie. L'arrivée des syndicats spécialisés amène un nouveau vocabulaire qui désigne un vieux problème désormais mieux cerné : on parle maintenant de direction de la production et de la nécessité de tenir compte des coûts de production dans la fixation des prix des produits.

DIRECTEURS RÉGIONAUX DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE SAINT-HYACINTHE DE 1931 À 2006

DIRECTEURS RÉGIONAUX

SAUCIER, Michel	1998 à Aujourd'hui
FRENIÈRE, Jean-Gilles	1985 à 1998
COSSETTE, Gabriel	1965 à 1985
LAVALLÉE, Jean-Paul	1964 à 1965
MORIN, Rock	1962 à 1964
KIROUAC, Jean-Marc	1956 à 1962
BLOUIN, Jean-Guy	1954 à 1956
BENOÎT, Ernest	1934 à 1954
LESSARD, P.-A.	1931 à 1934



Nous avons à cœur le développement durable des entreprises porcines québécoises

Services aux membres

Publicité et promotion | Mise en marché | Recherche | Qualité du produit, protection de l'environnement, valorisation de la profession et génétique

40 ans
Fédération des producteurs de porcs du Québec



RÉSULTATS DES CONCOURS AGRICOLES

L'Expo de Saint-Hyacinthe félicite les gagnants de ses concours agricoles.

Rendez-vous l'an prochain, du 19 au 29 juillet 2007

BOVINS DE BOUCHERIE – ABERDEEN ANGUS

Grand champion : Sane 506 H Frist Edition 123R, SERVICE ANIMAL NOISEUX, Saint-Paul d'Abbotsford
 Grand champion de réserve : Bagot Right Way SNA 2S, BAGOT ANGUS, Saint-Dominique
 Grande championne : Sane Fed Barbie 131R, SERVICE ANIMAL NOISEUX, Saint-Paul d'Abbotsford
 Grande championne de réserve : Sane 110K Barbie 324 M, SERVICE ANIMAL NOISEUX, Saint-Paul d'Abbotsford
 Champion junior : Sane 506 H Frist Edition 123R, SERVICE ANIMAL NOISEUX, Saint-Paul d'Abbotsford
 Champion junior de réserve : Sane 174M Lucys Boy 401R, FERME DEXTRADEUR, D & L, Granby
 Championne junior : Sane Fed Barbie 131R, SERVICE ANIMAL NOISEUX, Saint-Paul d'Abbotsford
 Championne junior de réserve : Bagot 157 Elmira SNA 40R, BAGOT ANGUS, Saint-Dominique
 Champion senior : Pacha Loto Dynamic Ang 3P, RANCH DYNAMIC ANGUS, Marieville
 Championne senior : Sane 110K Barbie 324 M, SERVICE ANIMAL NOISEUX, Saint-Paul d'Abbotsford
 Championne senior de réserve : Bagot Penny Queen, BAGOT ANGUS, Saint-Dominique
 Meilleur éleveur : SERVICE ANIMAL NOISEUX, Saint-Paul d'Abbotsford
 Meilleur exposant : SERVICE ANIMAL NOISEUX, Saint-Paul d'Abbotsford

BOVINS DE BOUCHERIE – CHAROLAIS

Grand champion : Post Shakes Peare 30S, RANCH OSTIGUY CHAROLAIS, Saint-Césaire
 Grand champion de réserve : Post Revelation 5 R, RANCH OSTIGUY CHAROLAIS, Saint-Césaire
 Grande championne : Lacasse Hydra Capone 30H, RANCH OSTIGUY CHAROLAIS, Saint-Césaire
 Grande championne de réserve : Post Miss Paula 92P, RANCH OSTIGUY CHAROLAIS, Saint-Césaire
 Champion junior : Post Revelation 5 R, RANCH OSTIGUY CHAROLAIS, Saint-Césaire
 Championne junior : Sany Roxanne 7R, FERME SENYVILLE INC., Saint-Césaire
 Championne junior de réserve : Post Miss Eldorado 9R, RANCH OSTIGUY CHAROLAIS, Saint-Césaire
 Championne senior : Lacasse Hydra Capone, 30H, RANCH OSTIGUY CHAROLAIS, Saint-Césaire
 Meilleur éleveur : RANCH OSTIGUY CHAROLAIS, Saint-Césaire
 Meilleur exposant : RANCH OSTIGUY CHAROLAIS, Saint-Césaire

BOVINS DE BOUCHERIE – GALLOWAY

Grand champion : Du Rapide Raw 53R, FERME DU RAPIDE SNC, Saint-Hyacinthe
 Grande championne : Maple Brae Rachel, FERME DU RAPIDE SNC, Saint-Hyacinthe
 Grande championne de réserve : Du Rapide Rockless 54N, FERME DU RAPIDE SNC, Saint-Hyacinthe
 Champion junior : Du Rapide Raw 53R, FERME DU RAPIDE SNC, Saint-Hyacinthe
 Championne junior : Maple Brae Rachel, FERME DU RAPIDE SNC, Saint-Hyacinthe
 Championne junior de réserve : Du Rapide Rockless 54N, FERME DU RAPIDE SNC, Saint-Hyacinthe
 Meilleur éleveur : FERME DU RAPIDE SNC, Saint-Hyacinthe
 Meilleur exposant : FERME DU RAPIDE SNC, Saint-Hyacinthe

BOVINS DE BOUCHERIE – HEREFORD

Grand champion : C & T 66F Alton 91P, TAYLOR, NORMAN, Shefford
 Grand champion de réserve : Maple Hill Striker 104S, TAYLOR, NORMAN, Shefford
 Grande championne : Dan Dex 157 H Reminder 39R, FERME DEXTRADEUR, D & L, Granby
 Grande championne de réserve : Maple Hill Sophia 102S, TAYLOR, NORMAN, Shefford
 Champion junior : VKR Snow Victor 1R, VKR HEREFORD FARM, Saint-Armand
 Champion junior de réserve : Dan Dex 157 H Reminder 39R, FERME DEXTRADEUR, D & L, Granby
 Championne junior : Dan Dex 157 H Reminder 39R, FERME DEXTRADEUR, D & L, Granby
 Championne junior de réserve : Marquis Roesmary 005 11R, TAYLOR, NORMAN, Shefford
 Champion senior : C & T 66F Alton 91P, TAYLOR, NORMAN, Shefford
 Championne senior : Maple Hill May 412 M, TAYLOR, NORMAN, Shefford
 Meilleur éleveur : TAYLOR, NORMAN, Shefford
 Meilleur exposant : TAYLOR, NORMAN, Shefford

BOVINS DE BOUCHERIE – SIMMENTAL

Grand champion : Sibelle Kansas, SERVICE ANIMAL NOISEUX, Saint-Paul d'Abbotsford
 Grand champion de réserve : Sabe Rocky 8S, BERNARD, SANDRA, La Présentation
 Grande championne : Anchor D Melba 97M, BERNARD, SANDRA, La Présentation
 Grande championne de réserve : Sane MT Gamett 112R, SERVICE ANIMAL NOISEUX, Saint-Paul d'Abbotsford
 Champion junior : Sibelle Kansas, SERVICE ANIMAL NOISEUX, Saint-Paul d'Abbotsford
 Champion junior de réserve : Ena DorsetR, MISSISSQUOI SIMMENTALS, Saint-Armand
 Championne junior : Sane MT Gamett 112R, SERVICE ANIMAL NOISEUX, Saint-Paul d'Abbotsford
 Championne junior de réserve : FSMB Miss Regent 10R, BERNARD, SANDRA, La Présentation
 Championne senior : Anchor D Melba 97M, BERNARD, SANDRA, La Présentation
 Meilleur éleveur : FERME BENOIT BEAUREGARD, Saint-Jude
 Meilleur exposant : FERME BEAU BOIS ENR, Farnham

BOVINS LAITIERS – AYRSHIRE

Grande championne : Manlie BB Polkie, FERME DES CHAMOIS ENR., Farnham
 Grande championne de réserve : Des Chamois Sugus, FERME DES CHAMOIS ENR., Farnham
 Championne junior : Rosayre BB Rhyme ET, FERME NEXUS, Ange-Gardien
 Championne junior de réserve : Des Prairies Hilary, FERME FRANCOIS BEAUDRY INC., Granby
 Meilleur éleveur : FERME IDEALE ENR., Saint-Césaire

Meilleur exposant (ex æquo) : FERME IDEALE ENR., Saint-Césaire

Meilleur exposant (ex æquo) : FERME LAGACÉ & FILS., Saint-Hyacinthe

BOVINS LAITIERS – CANADIENNE

Grande championne : Amandes Eddy Histoire, BEAUDRY, HUGO, Saint-Valérien
 Grande championne de réserve : Grimard Kid Marjorie, FERME BEAUDRY & FILS, Saint-Valérien
 Championne junior : Acton Mister Rute, FERME ACTON, Saint-André d'Acton
 Championne junior de réserve : Beauvois Champion Chouette, BEAUDRY, HUGO, Saint-Valérien
 Meilleur éleveur : FERME ACTON, Saint-André d'Acton
 Meilleur exposant : FERME BEAUDRY & FILS, Saint-Valérien

BOVINS LAITIERS – HOLSTEIN

Grande championne : Willowhill Gibson Crystal, FERME MILFEUILLES, Saint-Simon
 Grande championne de réserve : Dubosson Emute Gibson, FERME DUBOSSON ENR., Saint-Théodore d'Acton
 Championne junior : Belfontaine Dundee Abigael, BELFONTAINE HOLSTEIN, Saint-Marc
 Championne junior de réserve : Belfontaine Tribute Coverly, BELFONTAINE HOLSTEIN, Saint-Marc
 Beauté et utilité : Giard Champion Loyaute, FERME GIARD ENR., Saint-Simon
 Meilleur éleveur : BELFONTAINE HOLSTEIN, Saint-Marc
 Meilleur exposant : BELFONTAINE HOLSTEIN, Saint-Marc
 Propriété élevée : Dubosson Emute Gibson, FERME DUBOSSON ENR., Saint-Théodore d'Acton

BOVINS LAITIERS – JERSEY

Grande championne : Verderberg Jade Twilight, BELFONTAINE/JOEL LEPAGE, Saint-Marc
 Grande championne de réserve : Select Scott JW Covergirl, SELECT JERSEY HOLST/SCOTTIERE, Saint-Alphonse de Granby
 Championne junior : Scottiere Jvy Tamara, FERME SCOTTIERE/JL LAROSE, Saint-Paul d'Abbotsford
 Championne junior de réserve : Rapid Bay Paige Play, BELFONTAINE, Saint-Marc
 Meilleur éleveur : FERME PIERRE JANECEK, Dunham
 Meilleur exposant : FERME PIERRE JANECEK, Dunham

CHEVAUX ET PONEYS AU LICOU – CANADIEN

Grand champion : Litjens Rubi Premium, COLETTE LITJENS, Saint-Armand
 Grand champion de réserve : Litjens Nava Randy, NORMAND LITJENS, Saint-Armand
 Grande championne : Ranch L Jack Noella, COLETTE LITJENS, Saint-Armand
 Grande championne de réserve : Le Baronet Azur Ellen, JEAN-LUC GRENIER, Saint-Côme Linière
 Champion junior : Litjens Rubi Premium, COLETTE LITJENS, Saint-Armand
 Championne junior : Ranch L Yucon Piat, COLETTE LITJENS, Saint-Armand
 Champion senior : Litjens Yukon Nelligan, NORMAND LITJENS, Saint-Armand
 Championne senior : Ranch L Jack Noella, COLETTE LITJENS, Saint-Armand

CHEVAUX ET PONEYS AU LICOU – BELGE

Grand champion : Gélina Cliff Alex, Rémi Gélina, Saint-Barnabé Nord
 Grand champion de réserve : Provost Nemo, J-F Provost, Calixa-Lavallée
 Grande championne : Du Rocher Prince Candy, Rémi Gélina, Saint-Barnabé Nord
 Grande championne de réserve : Provost Julia, J-F Provost, Calixa-Lavallée
 Champion junior : Provost Nemo, J-F Provost, Calixa-Lavallée
 Championne junior : Provost Lilly, Rémi Gélina, Saint-Barnabé Nord
 Champion senior : Gélina Cliff Alex, Rémi Gélina, Saint-Barnabé Nord
 Championne senior : Du Rocher Prince Candy, Rémi Gélina, Saint-Barnabé Nord

CHEVAUX ET PONEYS AU LICOU – CLYDESDALE

Grande championne : Hendomer Martina, Ferme La Coulée, Nicolet
 Grande championne de réserve : Clyde Sunset Belle, Ferme La Coulée, Nicolet
 Championne junior : Lacoulée Stone Staycey, Ferme La Coulée, Nicolet
 Championne senior : Hendomer Martina, Ferme La Coulée, Nicolet

CHEVAUX ET PONEYS AU LICOU – PERCHERON

Grand champion : RMD Knightime Nicety, ÉRIC CHRÉTIEN, Berthierville
 Grand champion de réserve : RMD Maverick Top Gun, FERME RMD, Saint-Thomas
 Grande championne : Tad Wilna's Daisy, ÉRIC CHRÉTIEN, Berthierville
 Grande championne de réserve : Lazure Vénus, NORMAND LACASSE, Saint-Hugues
 Champion junior : RMD Maverick Top Gun, FERME RMD, Saint-Thomas
 Championne junior : Lazure Vénus, NORMAND LACASSE, Saint-Hugues
 Champion senior : RMD Knightime Nicety, ÉRIC CHRÉTIEN, Berthierville
 Championne senior : Tad Wilna's Daisy, ÉRIC CHRÉTIEN, Berthierville

AUTRES CHEVAUX ET PONEYS AU LICOU

1^{er} prix chevaux Arabe, Jument de race pure : Agiline, A.O.F. MORGANS, Saint-Jean-Baptiste
 1^{er} prix chevaux Morgan, Jument de race pure : Tri AOF Julyo, ÉCURIE N. GRONDIN & FILS, Granby
 1^{er} prix poneys Hackney, Jument de race pure : Design's Black Velvet, CALLAWAY, KEN ET CONNIE, Magog

1^{er} prix poneys Shetland, Étalon de race pure : Therrien Mask, ÉCURIE LANSON, Saint-Jude

1^{er} prix poneys Shetland, Poulain de l'année et Pouliche 1 an : Bordeleau Sky, RANCH BORD DE L'EAU LANGLOIS, Saint-Hyacinthe

1^{er} prix poneys Shetland, Jument de race pure : Bordeleau Sheron, LANGLOIS, JEAN-PIERRE, Saint-Barnabé Sud

1^{er} prix poneys Welsh, Jument de race pure : Alderdale Chrystal, ÉCURIE PAQUET, Saint-Mathias

1^{er} prix chevaux routiers, Jument de race pure : Romantic Moments, A.O.F. MORGANS, Saint-Jean-Baptiste

CHÈVRES – ALPINE

Grande championne : Cabrie Max Sherie, DUBE, CHRISTIAN, Saint-Damase
 Grande championne de réserve : Broclair Lucky Lily, LA SEIGNEURIE DU CABRI, Marieville
 Championne junior : Cabrie Conquest Bibi, DUBE, CHRISTIAN, Saint-Damase
 Championne junior de réserve : Violon Bleu Darling, CHEVRERIE DU VIOLON BLEU, Acton Vale

CHÈVRES – ANGORA

Grand champion : Le Diab' Ron, LE DIAB' EST AUX CHEVRES, Sainte-Angèle-de-Monnoir
 Grand champion de réserve : Le Diab' Meo, LAMPRON, GILLES, Saint-Ours
 Grande championne : Brandy Creek Sundrop 239 N, DOMAINE LEGAUTHIER, Granby
 Grande championne de réserve : Legauthier Rebelle, DOMAINE LEGAUTHIER, Granby

CHÈVRES – INTERRACES

Grande championne : Broclair Sampson Bella, LA SEIGNEURIE DU CABRI, Marieville
 Grande championne de réserve : Broclair Sampson Silkia, LA SEIGNEURIE DU CABRI, Marieville
 Championne junior : Broclair Humas Bluet, LA SEIGNEURIE DU CABRI, Marieville
 Championne junior de réserve : Broclair Humas Sunshine, LA SEIGNEURIE DU CABRI, Marieville

CHÈVRES – SAANEN

Grande championne : Cherry Lane L AS 389, CHEVRERIE DU VIOLON BLEU, Acton Vale
 Grande championne de réserve : Cabrie Caravan Java, DUBE, CHRISTIAN, Saint-Damase
 Championne junior : Cabrie Bear Beauté, DUBE, CHRISTIAN, Saint-Damase
 Championne junior de réserve : Violon Bleu Sally, CHEVRERIE DU VIOLON BLEU, Acton Vale

MOUTONS – BORDER CHEVIOT

Grand champion : Au Domaine 49R, GIRARD, REJEAN, Saint-Césaire
 Grand champion de réserve : Bergeron JB 4R, BERGERON, JOEL, Acton Vale
 Grande championne : Au Domaine 31R, GIRARD, REJEAN, Saint-Césaire
 Grande championne de réserve : Au Domaine 66S, GIRARD, REJEAN, Saint-Césaire

MOUTONS – DORSET

Grand champion : Sofreni 20870S, BEDARD, SOPHIE, Saint-Césaire
 Grand champion de réserve : Sofreni 7818R, BEDARD, SOPHIE, Saint-Césaire
 Grande championne : Jim Driscoll 21R, FERME LOCHETTE, Mont-Saint-Grégoire

MOUTONS – NORTH COUNTRY CHEVIOT

Grand champion : Au Domaine Romaline 25R, GIRARD, REJEAN, Saint-Césaire
 Grand champion de réserve : Au Domaine Hildaline 35S, GIRARD, REJEAN, Saint-Césaire
 Grande championne : Au Domaine Roma 8R, GIRARD, REJEAN, Saint-Césaire
 Grande championne de réserve : Bossiroy P 43R, BOSSIROY, PHILIPPE, Saint-Césaire

MOUTONS – SUFFOLK

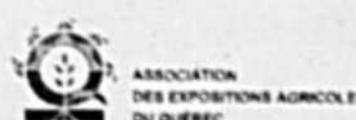
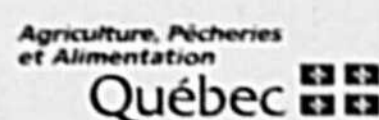
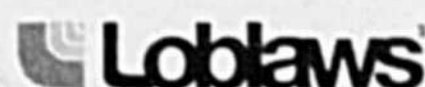
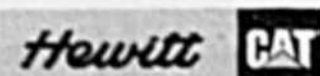
Grand champion : Lochette 9060 R, FERME LOCHETTE, Mont-Saint-Grégoire
 Grand champion de réserve : Girard R 7902R, GIRARD, ROBERT, Saint-Césaire
 Grande championne : Girard R 7827R, GIRARD, ROBERT, Saint-Césaire
 Grande championne de réserve : Lochette 2R, FERME LOCHETTE, Mont-Saint-Grégoire

GRANDES CULTURES

1^{er} prix Plants de fèves soya : PALARDY, ANDRE, Calixa-Lavallée
 1^{er} prix Tiges de maïs grain : PALARDY, ANDRE, Calixa-Lavallée
 1^{er} prix Maïs grain en épis : PALARDY, ANDRE, Calixa-Lavallée
 1^{er} prix Grains de blé en pot : PALARDY, ANDRE, Calixa-Lavallée
 1^{er} prix Grains de maïs en pot : PALARDY, ANDRE, Calixa-Lavallée
 1^{er} prix Meilleure balle de légumineuse : BERNARD, GEORGES E., La Présentation
 1^{er} prix Grains d'orge en pot : CORMIER, ROGER, Saint-Antoine
 1^{er} prix Grains de soya en pot : CORMIER, ROGER, Saint-Antoine
 1^{er} prix Grains d'avoine en pot : RICHARD, BENOIT, Saint-Jude
 1^{er} prix Blé de printemps : BEAUDRY, HUGO, Saint-Valérien

AUTRES CONCOURS

1^{er} prix Acériculture : L'ERABLIÈRE L'AUTRE VERSAN, Saint-Hélène
 1^{er} prix Fruits : RICHARD, KEVIN, Saint-Jude
 1^{er} prix Fleurs coupées : JODOIN, SYLVIE, Saint-Damase



www.expo-agricole.com
 450 773-9307

Rabais de

10000\$

SUR VOTRE PROCHAIN TÉLÉVISEUR

Procurez vous ce super ensemble audio cinéma maison Yamaha-Digital et obtenez 1000\$ de rabais applicable à l'achat d'un vaste choix de téléviseurs.



YAMAHA *DiGiTAL*
MONITOR SERIES

Ensemble audio cinéma maison idéal pour le cinéma performant pour la musique

Récepteur audio numérique à 5.1 canaux de 550 watts total, décodeur Dolby Digital EX/DTS/Pro-Logic II Prêt pour la radio satellite. 4 haut-parleurs, 2 voies "Serie Monitor" de type tour, un enceinte centrale à 3 haut-parleurs et un caisson de basses profondes amplifiées de 150 watts.

Seulement
1999⁹⁹\$

TOSHIBA

Téléviseur 42" Plasma HD

Rapport de contraste de 8 000:1, haute définition, 2 prises HDMI, puissance audio de 20 watts, haut-parleurs à 2 voies.

RÉG: 1599⁹⁹

Seulement
1499⁹⁹\$

Après rabais de 1000\$ à l'achat d'un ensemble audio cinéma maison sélectionné

consultation à domicile



Chez



GERMAIN LARIVIÈRE LTÉE

www.germainlariviere.com • 1-800-363-1336

LAVAL
2900, av. Jacques-Bureau
Laval
Angle des autoroutes 15 et 440
Entrée par St-Elzéar
(514) 866-8691

STE-ROSALIE
4370, boul Laurier Est
St-Hyacinthe
Autoroute 20, sortie 138
(450) 799-5522

*Financement jusqu'à 36 mois sans intérêt sur approbation du service de crédit. Les illustrations peuvent différer. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Certains produits sont en quantité limitée ou ne sont pas disponibles dans tous les Stereo Plus. Voir les détails en magasin pour l'ensemble des conditions. Valide jusqu'au 6 octobre 2006 ou jusqu'à épuisement des stocks.

8260130

La Loi des marchés agricoles : une victoire du syndicalisme agricole

1956. Voilà une année inscrite au fer rouge dans les annales de l'Union des producteurs agricoles. C'est en effet cette année-là qu'a été sanctionnée la Loi des marchés agricoles, une loi synonyme d'une grande victoire du syndicalisme agricole, remportée après plusieurs années de lutte.

C'est en effet douze ans après le Congrès général de 1944, qui a endossé cette approche pour la première fois, et dans la foulée du rapport de la Commission Héon, qu'est entrée en vigueur la Loi des marchés agricoles.

La Commission Héon recommandait une législation appropriée, efficace et juste de la commercialisation des produits agricoles, prévoyant les plans conjoints de producteurs comme mode additionnel de mise en marché.

Laurent Barré de l'Ange-Gardien-de-Rouville, qui a été premier président de l'Union catholique des cultivateurs, était à cette époque ministre de l'Agriculture sous le gouvernement Duplessis.

Il a défendu cette loi qui permettait aux cultivateurs de consolider leurs forces en se regroupant par groupes spécialisés pour régler les problèmes spécifiques à leur production et surtout

de prendre leur place dans la mise en marché de leur produit.

Un os

À l'étude de la Loi des marchés agricoles, les membres du comité de l'exécutif tombent toutefois sur un os. La nouvelle loi permet bien aux producteurs de demander un plan conjoint, mais la nécessité de l'administrer par un office de producteurs qui doivent être approuvés par la Régie des marchés indispose les dirigeants qui y voient un manque flagrant de confiance envers les syndicats.

Malgré cet obstacle, tous les syndicats spécialisés se mettent à la tâche et tentent d'expérimenter cette loi en demandant à la Régie de tenir un référendum pour mettre de l'avant leur plan conjoint.

Les plans conjoints font des petits

Les producteurs de lait nature des laiteries de Sorel, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Granby et des laiteries Victoria et Elmhurst préparent un projet de plan conjoint pour chacune des usines.

Les producteurs de tomate entrent dans la danse pour arriver à négocier eux-mêmes la vente de leur produit. Ils

demandent à la Régie de procéder au référendum auprès des producteurs comme le stipule la loi. Ces premiers essais sont concluants. Les producteurs sont déterminés et se donnent un plan conjoint les uns après les autres.

De plus, à la suite de nombreuses démarches de l'Union catholique des cultivateurs, la Loi des marchés agricoles est amendée de sorte que les syndicats ou fédérations obtiennent eux-mêmes le pouvoir d'administrer leur plan conjoint, sans avoir à s'en remettre à un office de producteurs.

Les agriculteurs se regroupent, selon les productions, en syndicats spécialisés régionaux qui formeront sur le plan provincial des Fédérations spécialisées de producteurs de lait, d'œufs, de volailles et tutti quanti.

Deuxième vague

Au cours de la période 1956-1972, la Fédération de l'UCC de Saint-Hyacinthe fournit toute l'aide dont les producteurs ont besoin pour atteindre cet objectif de maîtrise de la mise en marché de leur produit respectif.

Aucun nouveau plan conjoint ne voit le jour entre 1971 et 1978. Les productions horticoles vont enclencher une

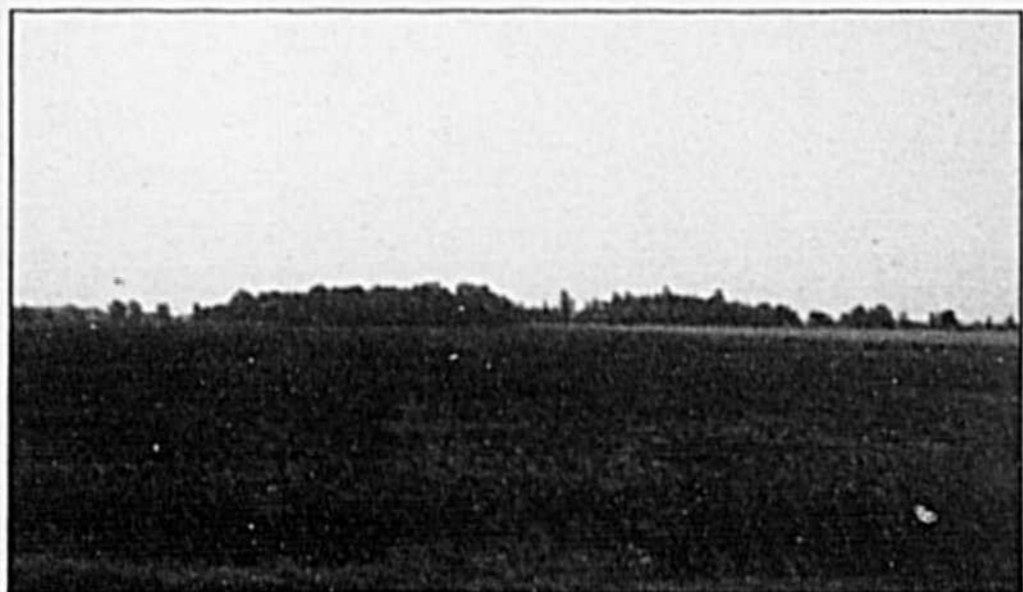
nouvelle vague de plans conjoints à partir de 1978. Les producteurs de fruits et légumes, pommes de terre, pommes, d'œufs d'incubation et de porcs emboîteront le pas.

Un long exercice du côté du porc

Les producteurs de porcs ont dû se reprendre à quatre reprises pour faire adopter une structure de mise en marché ordonnée. Les 18 et 19 mars 1981, ils inscrivent une page d'histoire. Un peu plus de 7 000 producteurs participent au référendum.

À Saint-Hyacinthe, la Fédération régionale y consent tous les efforts pour appuyer le syndicat régional et joindre et informer les 1 700 producteurs du territoire pour qu'ils soient en mesure de participer au référendum qui a finalement été le bon. Le 29 avril 1981, la Gazette officielle du Québec publiait le plan conjoint des producteurs de porcs après dix ans d'efforts. Au début des années 2000, plus de 85 % des produits agricoles québécois sont mis en marché collectivement par les groupes spécialisés; totalisant plus de 4, 5 milliards de dollars annuellement.

PROGRAMME D'AIDE POUR LES PETITS BOISÉS DE LA MONTÉRÉGIE



L'Agence forestière de la Montérégie et ses partenaires régionaux ont mis sur pied un programme pour venir en aide aux propriétaires de petits boisés de la Montérégie. Ce programme a pour objet de fournir un support technique aux propriétaires qui désirent mettre en valeur leurs boisés.

Qui est admissible?

Un propriétaire qui possède :

- * 2 à 4 hectares (5 à 10 acres) de superficies forestières faisant partie d'un massif boisé d'au moins 4 hectares (10 acres).

Comment s'inscrire ou obtenir plus d'information?

Un propriétaire qui souhaite participer au programme ou obtenir plus d'information peut contacter l'Agence forestière de la Montérégie au 1-877-266-5402 auprès de Claudine Lajeunesse au poste 239 ou de Linda Morin au poste 272.

L'Agence pourra vérifier votre admissibilité. Pour ce faire, vous devez fournir :

La municipalité du boisé, le ou les numéros de lot du boisé, le nom du rang ainsi qu'un numéro de téléphone pour vous rejoindre.

À venir!!

Des formations sur l'identification des essences forestières, sur le façonnage et la mise en marché du bois auront lieu au cours de l'automne.

AFM
AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE

0310934



UNE
OCCASION
UNIQUE

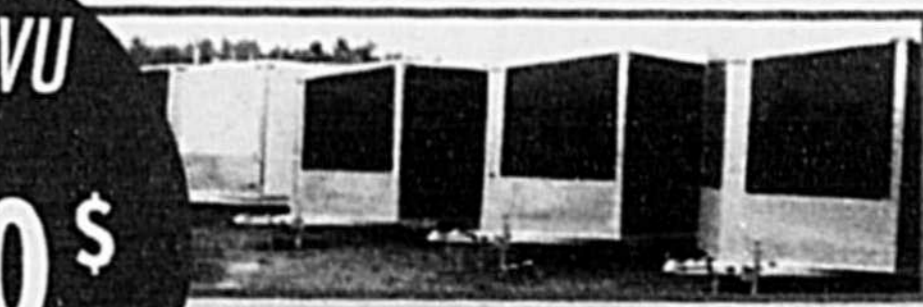
Le plus grand
inventaire
au Canada
6 millions
à liquider

Plus de
800 UNITÉS
EN INVENTAIRE

REMORQUES
LA CHEVAUCHÉE

Une liquidation totale
sur **TOUT L'INVENTAIRE**

DU JAMAIS VU
JUSQU'À
10 000 \$
DE RABAIS



Usagé disponible

Financement
disponible
sur place
à un taux
AVANTAGEUX
Détails en magasin

La division véhicules récréatifs
déménage en face de nos bureaux au

1546, rue Principale, route 112, Granby, QC, J2G 8C8
Tél. : 450 375-2203 • Sans frais : 877-375-2203 • Télécopieur : 450 375-6063
www.remorqueslachevauchee.com

0310732

1956-1972 - La consolidation des forces

La période 1956-1972 est une période de consolidation des forces et de prise en main réelle du monde agricole.

Galvanisés par l'obtention de la Loi des marchés agricoles et par la « Marche sur Québec » (1964), les agriculteurs solidifient leurs fortifications pour garantir leurs revenus.

En 1967, ils obtiennent un régime provincial d'assurance-récolte pour tout le Québec. Ils se donnent ainsi une mesure de protection permanente évitant d'avoir à négocier les aides financières chaque fois qu'ils sont éprouvés par des températures désastreuses.

Pour soutenir leurs grandes batailles et manifestations pour la défense de leurs intérêts, la Fédération de l'UCC de Saint-Hyacinthe lance en 1966 sa campagne de financement afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif provincial de créer un Fonds de défense professionnelle d'au moins un million de dollars.

Une préoccupation : l'aménagement

Durant cette période, la Fédération de l'UCC de Saint-Hyacinthe consolide également ses services. Elle commence à se préoccuper d'aménagement agricole régional. Avec la Fédération de l'UCC de Saint-Jean-Valleyfield, la Fédération de l'UCC de Saint-Hyacinthe prépare un plan d'aménagement pour la région sud de Montréal.

Deux des objectifs du plan sont de garantir le revenu des agriculteurs et d'assurer la diversification des productions.

Ce projet n'a pu être mis en application, mais la question d'aménagement restera une des grandes priorités de la Fédération qui va continuer d'agir en chien de garde pour assurer la protection du territoire et arriver à une véritable planification de l'agriculture en région.

La propagande devient le SEI

Le Service de la propagande modifie sa mission et devient le Service de l'éducation et d'information. Le service est de toutes les batailles. Les sujets les plus diversifiés sont approfondis et vulgarisés par le service qui s'intéresse à tout ce qui influence l'homme agriculteur et qui concerne son mode de vie.

Le service a la responsabilité d'être à l'écoute des membres et de leurs préoccupations pour que les responsables de l'Union gardent toujours en tête les problèmes des agriculteurs de la base.

Un service de mise en marché

On crée également un nouveau service : le Service de mise en marché répondant ainsi aux préoccupations suscitées par le développement des syndicats spécialisés et des plans conjoints. Enfin, on maintient le Service d'impôt et de comptabilité pour aider les producteurs agricoles dans la compréhension des règles fiscales. La compétence des comptables, qui tiennent leurs connaissances à jour, permettent des interventions qui profitent aux clients mais aussi à l'ensemble de la classe agricole.

Constitution des syndicats spécialisés

SYNDICATS SPÉCIALISÉS

DATE DE CONSTITUTION

Syndicat des producteurs d'œufs de consommation de la région de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-Valleyfield	1er août 1964
Syndicat des pomiculteurs de la Vallée Montérégienne	27 janvier 1966
Syndicat des producteurs de volaille de la région de Saint-Hyacinthe	21 septembre 1966
Syndicat des producteurs de porc de la région de Saint-Hyacinthe	3 octobre 1966
Syndicat des producteurs de pommes de la région de Missisquoi et de l'Estrie	2 novembre 1974
Syndicat des producteurs de fruits et légumes de la région de Saint-Hyacinthe	11 janvier 1975
Syndicat des producteurs de cultures commerciales de la région de Saint-Hyacinthe et de l'Estrie	27 décembre 1975
Syndicat des producteurs de bovins de la région de Saint-Hyacinthe	10 septembre 1977
Syndicat des apiculteurs de la région de Saint-Hyacinthe	21 octobre 1978
Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe	18 septembre 1980
Syndicat des producteurs ovins de la région de Saint-Hyacinthe	25 avril 1981
Syndicat des producteurs de lait de Saint-Hyacinthe	11 mars 1983
Syndicat des agricultrices de la région de Saint-Hyacinthe	12 septembre 1987
Syndicat des producteurs acéricoles de la région de Saint-Hyacinthe	17 mars 1990
Syndicat des producteurs maraîchers de la région Montérégie-Est	24 avril 2003

GROUPES CONSEILS AGRICOLES

DATE DE CONSTITUTION

Syndicat de gestion agricole Iberville-Missisquoi	31 juillet 1967
Groupe conseils agricoles Progestion	14 juin 1980
Syndicat de gestion agricole Gestrie-lait	4 mars 1989

Distributeur

NORTH

Produits de sécurité pour la circulation

Vêtements de protection jetables

Protection antichute



**CENTRE-VILLE
ST-HYACINTHE**
1805 Des Cascades,
St-Hyacinthe J2S 3J4
Tél.: (450) 774-4828
Fax: (450) 774-3266

**GALERIES
ST-HYACINTHE**
3200 Laframboise,
St-Hyacinthe J2S 4Z5
(entrée #1)
Tél.: (450) 774-3621

DRUMMONDVILLE
965, boul. St-Joseph,
Drummondville J2C 2C4
Tél.: (819) 479-7388
Fax: (819) 479-7389

**LES PROMENADES
DE SOREL**
450, Boul. Poliquin,
Sorel J3P 7R5
Tél.: (450) 746-0832



Depuis 67 ans
www.antoniomoreau.com

GRANDE VENTE

LA PÉPINIÈRE LES ARPENTS VERTS

20%

arbres, arbustes, conifères sauf
hydrangés et cèdres à haie

30%

sélection de pots
décoratifs "Thailandais"

Grande sélection de
bulbes de tulipes, jacinthes,
crocus, narcisses, etc.

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 18 h
Vendredi : 8 h 30 à 20 h
Samedi et dimanche : 9 h à 17 h

40%

vivaces
(petit pot 9 cm)

40%

rosiers



PÉPINIÈRE LES ARPENTS VERTS

(1983) INC.

18005, St-Louis, St-Hyacinthe J2T 3H5 450 773-7059

0310728

La Loi des producteurs agricoles : la renaissance

La Loi des producteurs agricoles marque le renouveau, le début d'une période de réorganisation de l'UPA, de la Fédération régionale et de ses syndicats affiliés.

L'Union réclamait une loi sur le syndicalisme agricole depuis plusieurs années. L'agrandissement des fermes et l'augmentation des charges de travail ne permettaient plus aux administrateurs des syndicats de base de faire du porte-à-porte annuellement pour rappeler aux agriculteurs de renouveler leur cotisation.

Dès le début des années 60, la Fédération de l'UCC de Saint-Hyacinthe discutait d'une loi mieux adaptée aux producteurs agricoles et permettant à leur syndicat de mieux les représenter. Le Congrès du 19 septembre 1965 appuie d'ailleurs les efforts de la Confédération pour l'élaboration d'une législation conférant une véritable reconnaissance du syndicalisme agricole et donnant le pouvoir de représenter officiellement les producteurs. Sept ans plus tard, en 1972, la Loi des producteurs agricoles était adoptée.

Cette loi comportait deux volets importants : l'accréditation de l'organisme comme représentant tous les agriculteurs sans distinction et l'obligation à tous les producteurs de payer leur cotisation à cet organisme. Selon la loi, est reconnu producteur agricole, celui qui est engagé dans une production agricole destinée à la mise en marché pour une valeur supérieure à 1 000 \$. C'est par une majorité très forte, lors d'un référendum, que les producteurs du Québec, dont ceux de Saint-Hyacinthe, votent en faveur de la retenue obligatoire de la cotisation.

Une nouvelle identité

L'Union catholique des cultivateurs change son appellation à caractère confessionnel pour l'Union des producteurs agricoles.

Cette loi constitue l'outil dont l'association professionnelle agricole ne pou-

vait plus se passer. Elle reconnaît l'UPA dûment accréditée comme la représentante officielle de la classe agricole et l'autorise à percevoir la cotisation de tous les producteurs agricoles et la contribution des fédérations spécialisées affiliées.

C'est un nouveau départ. Après avoir porté le nom de l'Union diocésaine de l'UCC de Saint-Hyacinthe, à sa fondation en 1931, puis changé pour la Fédération de l'UCC de Saint-Hyacinthe en 1946, l'association syndicale adopte le nom de « Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Saint-Hyacinthe ».

Sous l'UCC, les fondements reposaient principalement sur la structure ecclésiale : diocèse et paroisses. On décide maintenant d'établir des syndicats de base tenant compte des secteurs d'activité économique reconnus déjà sur les plans civil et agricole.

Les syndicats de base poussent leur premier cri

Les 68 syndicats paroissiaux alors en fonction sont regroupés en 16 syndicats dits de base regroupant plus ou moins cinq paroisses et représentant entre 300 et 500 producteurs. Ils se choisissent un nom : Bagot, Vallée Dorée, Beau Vallon, Région de Sorel, Vallée du Richelieu, Ceinture Verte, Rivière Noire, Maska, Provençal, Rouville, Pré-Vert, Venise, Des Rivières, Quatre Cantons, Haut-Yamaska et Des Frontières. Les syndicats de base sont interpellés pour mobiliser les producteurs. Dans l'organisation de manifestations ou pour intervenir auprès des politiciens, ils ont à mobiliser et rassembler leurs membres. Les bases représentent un lien direct entre les besoins des producteurs et leur Union.

Ce changement amène un nouveau mode de fonctionnement de la Fédération régionale. Le conseil d'administration sera désormais composé des présidents des syndicats de base et spécialisés, plus un président et un vice-président élus par l'assemblée générale.

NOUS SOMMES RICHES...



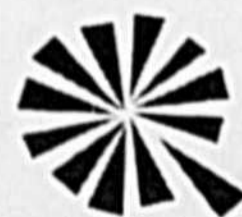
...de nos valeurs

- Le respect, l'entraide
- L'approche humaine, la démocratie

**Notre richesse est collective,
partagée et accessible.**

Nous réinvestissons dans la qualité de nos services et dans la communauté.
Nous sommes enracinés et engagés dans notre milieu.
Nous appartenons aux membres mais nos services sont disponibles pour tous.

Nous sommes une Coopérative funéraire !



COOPÉRATIVE
FUNÉRAIRE
DE SAINT-HYACINTHE



Résidence funéraire Maska

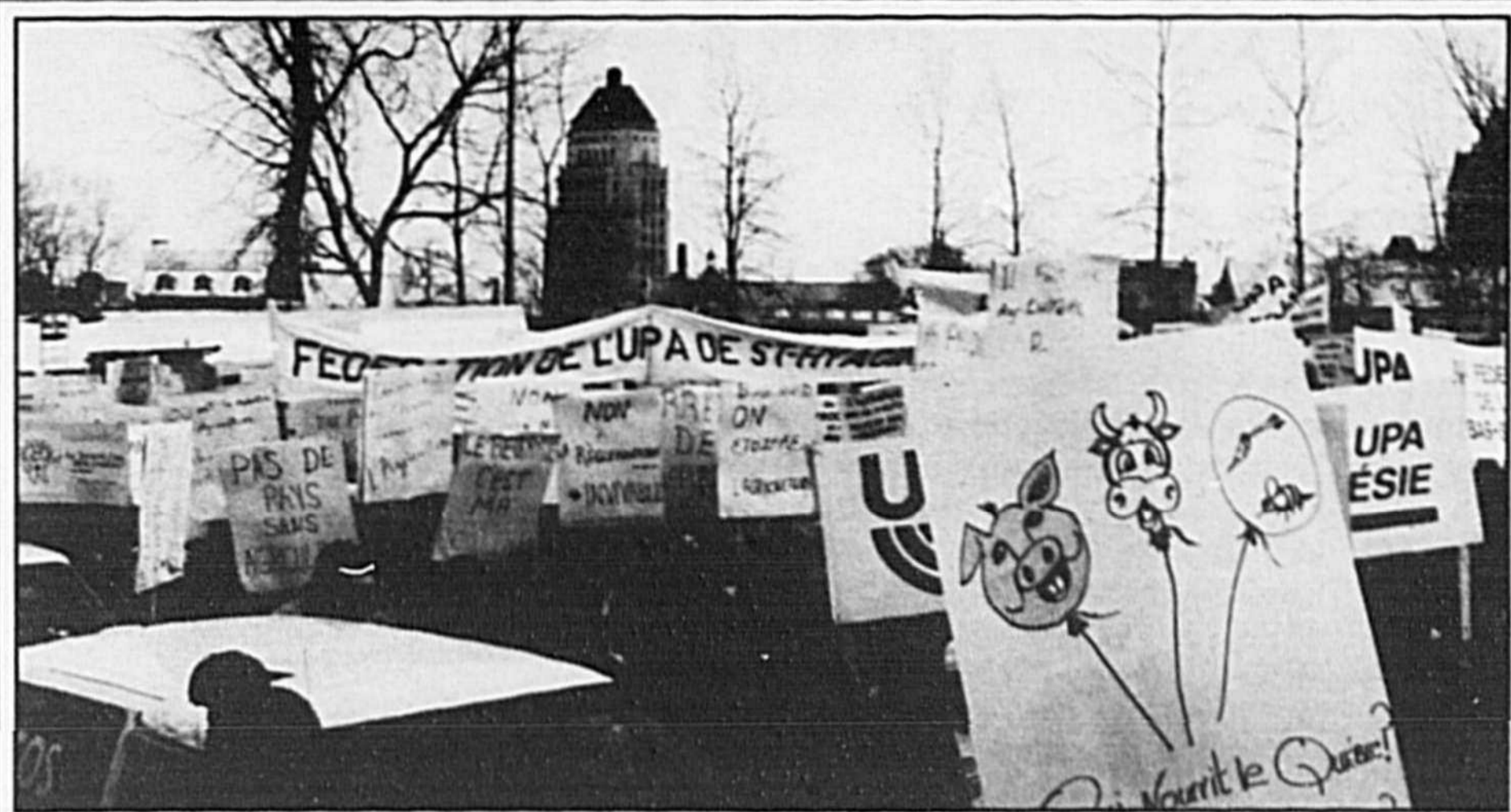
5205, boul. Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe J2S 3V5
Tél.: 450 773-8256 • Téléc.: 450 773-4046 • Sans frais : 1 877 773-8256
coopfun@netco.ca • www.residencefunerairemaska.qc.ca

0395381

PRÉSIDENTS DE LA FÉDÉRATION DE L'UPA DE SAINT-HYACINTHE DE 1931 À 2006

PRÉSIDENTS

WALASZCZYK, René (Henryville)	1997 à aujourd'hui
RAYMOND, Jean-Guy (Saint-Alexandre-d'Iberville)	1994 à 1997
CHAGNON, Marcel (Acton Vale)	1986 à 1994
COUILLARD, Jean-Yves (Saint-Marc-sur-Richelieu)	1977 à 1986
PELLETIER, Ludovic (Saint-Hyacinthe)	1972 à 1977
LÉTOURNEAU, Clément (Saint-Césaire)	1965 à 1972
JACOB, Charles-Auguste (Saint-Ours)	1963 à 1965
SAUVAGE, Ernest (Saint-Alphonse-de-Granby)	1959 à 1963
BENOÎT, Ernest (Saint-Nazaire-d'Acton)	1954 à 1959
LEMOINE, Jean-Baptiste (Saint-Robert)	1941 à 1954
THÉBERGE, Joseph (Richelieu)	1937 à 1941
CUSSON, Josaphat (Roxton Falls)	1935 à 1937
BEAUREGARD, Alexis (Sainte-Hélène)	1931 à 1935



Une mobilisation de tous les instants

Quelque 1 000 producteurs de la région, sur 11 400, ont participé à la manifestation du 16 avril 1997 à Québec sur les distances séparatrices au regard des odeurs.

Une vague de changements

L'époque marquée par l'entrée en vigueur de la Loi des producteurs agricoles n'a pas seulement entraîné la révision de toute la structure de l'UPA.

Dans la foulée de la loi, plusieurs changements ont été apportés dans la mise en marché et les services aux producteurs.

Une loi pour le zonage agricole

Réclamant une loi pour la protection des terres agricoles depuis les années 60, l'UPA, et la Fédération régionale qui avait adoptée une résolution en ce sens, réussit dans une nouvelle tentative.

Après avoir fait la preuve et déposé un mémoire étoffé démontrant que les terres agricoles de la région étaient soumises au morcellement et à la spéculation foncière, le ministre de l'Agriculture du Québec, Jean Garon, dépose le projet de loi 90 en novembre 1978 et en ordonne la mise en application immédiate.

Le coût de production : un incontournable

Après de nombreuses années d'efforts, de représentations et de manifestations

pour qu'on fixe les prix des produits agricoles, pour toutes les productions, en fonction des coûts de production, et non de façon arbitraire comme c'est le cas à cette période, le Premier Ministre du Québec, Robert Bourassa, signe un document reconnaissant ce principe.

Multiplication des syndicats de gestion

Après que la Fédération eut collaboré à la fondation du premier regroupement, le Syndicat de gestion agricole Iberville-Missisquoi, fondé en 1968, on assiste à la création d'un programme favorisant la formation d'autres syndicats de gestion.

Un service de main-d'oeuvre

Le Service de main-d'oeuvre agricole est mis en place, en 1974, pour répondre à la difficulté de recruter une main-d'oeuvre qualifiée et suffisante. Le Service de main-d'oeuvre transmet également de l'information aux producteurs sur les différents programmes d'aide et sur les lois.

Pas la moindre trace d'une politique nationale du sucre

1946. La production de la betterave à sucre est au cœur de la région à la suite de la construction d'une raffinerie, financée par l'État, à Mont-Saint-Hilaire.

Au début des années 70, la raffinerie fait face à des ennuis financiers. En 1974, pour surmonter des difficultés financières, les administrateurs de la raffinerie suspendent la transformation de la récolte. Les producteurs réclament une indemnisation de l'État. Le ministère de l'Agriculture du Québec annonce en 1978 un investissement de 15 millions \$ pour relancer l'usine.

Huit ans plus tard, en avril 1986, la Raffinerie de sucre du Québec ferme toutefois définitivement ses portes et devient la première société d'État à être vendue à des intérêts privés. C'est la compagnie Lantic qui en devient propriétaire. Des documents déposés lors d'une assemblée du conseil

d'administration de la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe démontrent que le Syndicat des producteurs de betteraves à sucre et la Fédération régionale n'ont rien négligé pour que Québec maintienne l'usine ouverte.

Pour assurer la survie de la raffinerie, on demandait au gouvernement du Québec un investissement majeur. Du gouvernement canadien, on lui réclamait l'adoption d'une politique nationale du sucre visant à protéger l'industrie canadienne du sucre à base de betteraves. En vain.

Après la fermeture, le Syndicat des producteurs de betteraves et la Fédération régionale tentent de sauver les meubles. Des pressions auprès des gouvernements ont mené à l'obtention de plusieurs millions de dollars permettant aux producteurs de se réorienter et d'exploiter une nouvelle production.

STIHL

INDISPENSABLE

la scie à chaîne STIHL à partir de seulement

279⁹⁵ \$

De plus

recevez une trousse Wood-Pro^{MC}

GRATUITE

Ne manquez pas la chance de recevoir votre propre trousse Wood-Pro^{MC}. Simplement achetez une des scies à chaîne suivantes entre maintenant et le 30 novembre 2006 et vous recevrez la trousse Wood-Pro^{MC} STIHL GRATUITE. Cette trousse inclut: un coffre de scie Woodsman, une casquette STIHL, une chaîne en longueur de rechange Oilomatic^{MD} et un «DVD sur l'utilisation et l'entretien de la scie à chaîne» - une valeur de 85 \$!

Scie à chaîne MS 170 **279⁹⁵ \$**

Scie à chaîne MS 250 **449⁹⁵ \$**

Scie à chaîne MS 290 **479⁹⁵ \$**

Scie à chaîne MS 260 **599⁹⁵ \$**

Scie à chaîne MS 361 **749⁹⁵ \$**

STIHL
Easy 2 Start

Le système Easy2Start^{MC} réduit de moitié la force requise pour démarrer le moteur!

Scie à chaîne MS 180 C **329⁹⁵ \$**

Scie à chaîne MS 250 C **499⁹⁵ \$**

Les TVH, TVP, TPS, TVD ne sont pas compris dans les prix, lorsque applicable. Les prix promotionnels sont en vigueur jusqu'au 30 novembre 2006 chez les détaillants participants. L'offre de la trousse Wood-Pro^{MC} s'applique aux achats de nouvelles scies à chaîne seulement. Elle est en vigueur jusqu'au 30 novembre 2006 ou jusqu'à épuisement des inventaires. Tous les prix des scies à chaîne sont basés sur les guides chaînes de 15" et 16".

LOCATION DOUVILLE LTÉE

555, boul. Laurier,
Sainte-Madeleine, Québec,
J0H 1S0
450 774-1313

ATELIERS TANGUAY

17360, Saint-Louis,
Saint-Hyacinthe
450 773-3708

GARAGE NOËL BERNIER 2005

2745, Route 235,
Saint-Pie, Québec,
J0H 1W0
450 772-5308

Visitez notre chaleureux personnel pour de plus amples informations ou pour une démonstration.



Kubota

Vente des moissons

Quels que soient vos besoins, Kubota vous offre le produit qui convient. Choisissez parmi une gamme impressionnante de tracteurs des séries B, L et M ou un de nos polyvalents RTV900.



B3030

Vente d'accessoires de déneigement en cours!

Financement à 0%

Sur tous les produits motorisés. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.

Garantie de 5 ans/5,000 heures

Sans Frais

Sur le groupe motopropulseur de la série M. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails.



Série M40 - Nouveaux modèles



RTV900

HÂTEZ-VOUS... La vente prend fin le 31 octobre 2006

Kubota
aubin & st-pierre

350 Raygo
La Présentation, Qc, J0H 1B0
Tél. : 450 796-2966
Mtl : 450 875-1600
Fax : 450 796-3011
www.aubinst-pierre.qc.ca

L'importance des agricultrices et de la relève

Les jeunes se donnent un syndicat

L'Union diocésaine, et plus tard, la Fédération régionale, s'est toujours préoccupée des jeunes agriculteurs notamment en collaborant avec la Jeunesse agricole catholique. Dans la foulée de la nouvelle structure de l'UPA, les jeunes ressentent toutefois le besoin de se regrouper et de se donner une structure répondant à leurs aspirations.

Après plusieurs sessions d'étude et de rencontres, les jeunes agriculteurs fondent,

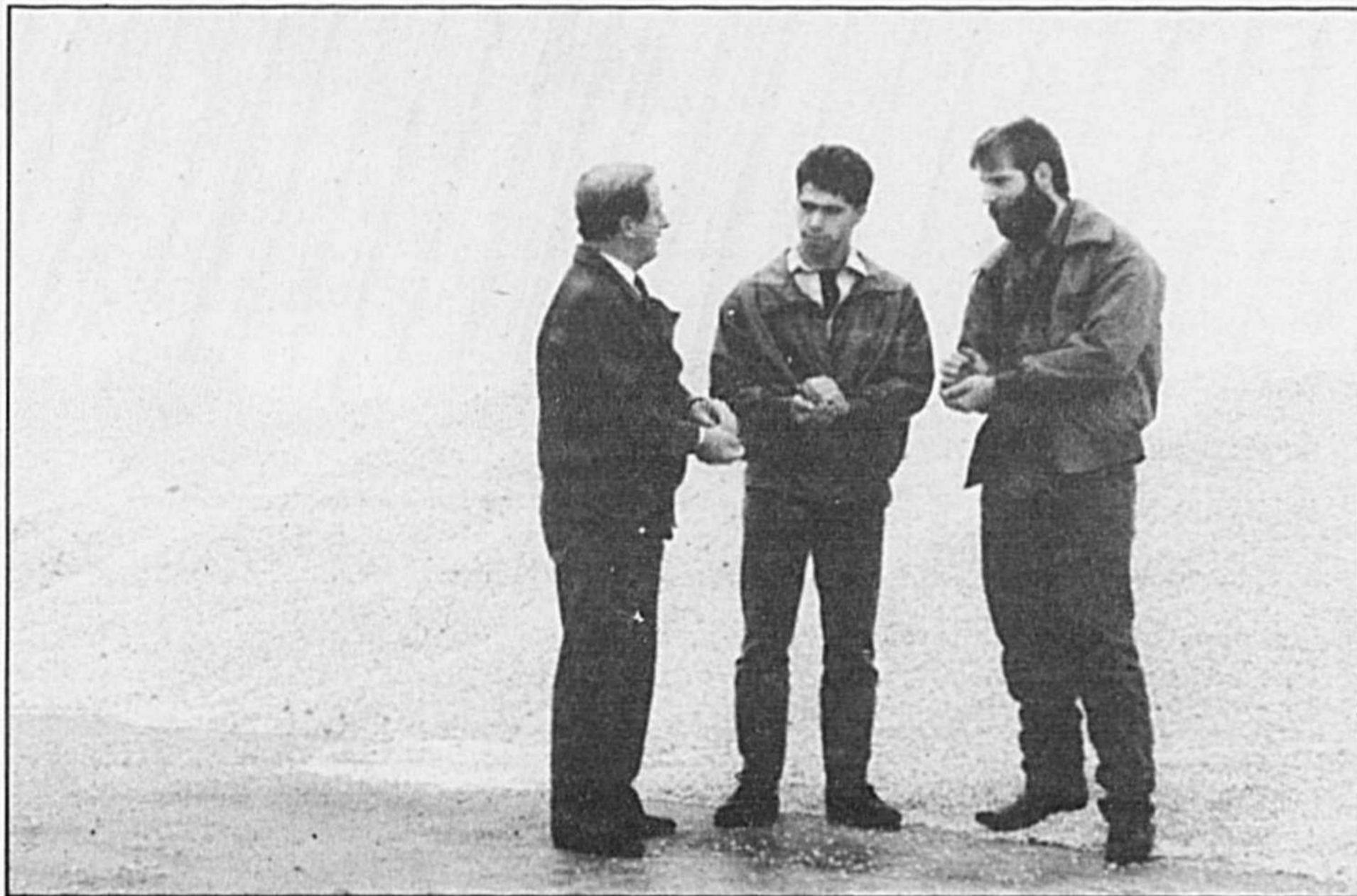
en 1980, leur syndicat et joint ainsi la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe qui, après les avoir épaulés, accepte de les affilier. Cette affiliation leur offrait un siège au sein du conseil d'administration de la Fédération et de leur syndicat de base respectif.

Des agricultrices indispensables

La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe appuie les femmes en agriculture parce que la vitalité de l'agriculture repo-

se en parts égales sur les agricultrices. Un comité pour étudier la situation des femmes en agriculture et leur engagement au sein de l'UPA est formé en 1983. Il est composé de Monique Lecours Bernard, Gervaise Beauregard, Francine L'Heureux, Céline Cusson, Yolande Bédard, Marie-Ange Lapointe, Élisabeth Normandeau

et Marie-Paule Faniel. L'année suivante, le Comité des femmes en agriculture de la région de Saint-Hyacinthe entreprend une tournée pour mousser l'engagement des agricultrices au sein du syndicalisme agricole. Le Syndicat des agricultrices a été affilié à la Fédération régionale en 1987.



Feu Mario Méthé (extrême droite), en discussion notamment avec Jean-Guy Raymond (extrême gauche), s'est beaucoup engagé pour la relève agricole.



Lors de son 15e anniversaire, en 2002, le Syndicat des agricultrices a réuni les « agricultrices de l'année » entre 1988 et 2001. Devant, Hélène Chevrier Miron, Jacqueline Viau, Marie-Ange Lapointe, Marielle Farley, Rita Campbell, Chantal Daudelin et Jocelyne Ravenelle; derrière, Denise Brodeur Riendeau, Mireille Hamel, France Beaudry, Gisèle Malo, Monique Lecours, Lise Labrecque et Monique Bessette. Martine Guilmain a aussi été élue agricultrice de l'année.



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

PROPRIÉTAIRES DE PETITS TROUPEAUX : SOYEZ VIGILANTS

**Protégez vos oiseaux en appliquant les
Notions de base sur la santé des oiseaux**

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) veut vous aider à protéger vos troupeaux contre des maladies dangereuses, comme l'influenza aviaire et la forme exotique de la maladie de Newcastle.

Notions de base sur la santé des oiseaux est un programme simple et facile à suivre qui vous aidera à garder vos troupeaux en santé. Communiquez avec l'ACIA par courriel ou par téléphone pour recevoir une affiche et une brochure gratuites sur les *Notions de base sur la santé des oiseaux*. Vous pouvez également vous procurer une trousse de prévention des maladies (offerte en quantité limitée) qui contient une gamme d'outils utiles, comme des couvre-chaussures, des couvre-bottes, des combinaisons, un désinfectant pour les mains, une enseigne sur la biosécurité et un outil polyvalent.

L'affiche et la brochure gratuites sur les *Notions de base sur la santé des oiseaux*, de même que la trousse sont destinées aux propriétaires de petits troupeaux (entre 100 et 1 000 oiseaux).

**Assurez-vous que vos oiseaux sont protégés.
Commandez votre matériel dès aujourd'hui.**

Visitez le site : www.inspection.gc.ca
ou composez le 1 800 442-2342.

Canada

0311468

Volume 31
7e numéro

LA PROMOTION DE L'AGRICULTURE EN MONTÉRÉGIE
GTA
GESTION ET TECHNOLOGIE AGRICOLES

La promotion de
l'agriculture dans la
région de Saint-Hyacinthe
depuis 1975

Publication
18 octobre

Thème :

Point de vue
"Optez pour une petite ou
une grosse production"



Distribué dans *Le Courrier de Saint-Hyacinthe* et par la poste aux producteurs agricoles dans les MRC suivantes :

- Acton
- Drummond
- La Vallée-du-Richelieu
- Le Bas-Richelieu
- Les Jardins-de-Napierville
- Longueuil
- Rousillon
- Brome-Missisquoi
- La Haute-Yamaska
- Lajemmerais
- Le Haut-Richelieu
- Les Maskoutains
- Nicolet-Yamaska
- Rouville

**Réservez votre annonce
avant le VENDREDI 6 OCTOBRE**



Tél.: 450 773-6028
Mtl.: 514 875-1948
Télec: 450 773-3115

655, Av. Sainte-Anne,
Saint-Hyacinthe, P.Q.
J2S 5G4

0310726

Des sommets et des hommes

Les sommets, rencontres et conférences ont nourri au fil des ans les réflexions sur le développement de l'agriculture. La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe, tout en mobilisant et en consultant ses membres, a participé à plusieurs de ces grands rendez-vous pour faire valoir l'importance de l'agriculture en Montérégie.

Septembre 1986 – Sommet socio-économique de la Montérégie

Les Fédérations régionales de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-Valleyfield assistent à toutes les étapes du Sommet organisé par Québec et font en sorte que six projets sur trente sont soutenus par Québec.

Février 1991 – Les États généraux du monde rural

De nouvelles solidarités naissent entre tous les milieux à l'issue de la réflexion sur un projet de société rurale. On veut favoriser la cohabitation entre agriculteurs et non-agriculteurs. Le défi de construire une nouvelle société rurale devra être partagé et relevé par l'ensemble des partenaires. On identifie huit fondements de la nouvelle ruralité :

- la valorisation de la personne
- la prise en charge, par le milieu, de son avenir
- le respect et la promotion des valeurs régionales et locales
- la concertation des partenaires locaux et régionaux

la diversification de la base économique régionale

la protection et la régénération des ressources

le rééquilibrage des pouvoirs politiques du haut vers le bas
la promotion de mesures pour un développement durable



Les producteurs ont été appelés à réfléchir sur l'avenir de l'agriculture lors d'une vaste tournée entreprise par la Fédération régionale.

Juin 1992 – Sommet sur l'agriculture québécoise

Le ministre Yvon Picotte organise un sommet où il est question de financement et de mise en marché. L'objectif fondamental du syndicalisme agricole persiste : améliorer les revenus des producteurs agricoles. La conquête des marchés locaux, nationaux et internationaux devient la nouvelle cible du secteur québécois de l'agroalimentaire.

Mars 1998 – Conférence sur le développement de l'agriculture et de l'agroalimentaire

À l'issue des consensus obtenus à cette rencontre, les gouvernements réorientent leur soutien à l'agriculture. Québec veut doubler au cours des cinq prochaines années les exportations agroalimentaires et créer 15 000 nouveaux emplois. L'agriculture est en pleine évolution dans la région.

Les fermes prennent de l'expansion. D'autres procèdent à des travaux d'agrandissement ou de construction. La Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe s'active pour que le monde agricole reçoive sa juste part des sommes allouées par l'État pour soutenir le développement régional.

Pour la Fédération régionale, il est important que les intervenants de la région partagent une vision commune du développement de l'agriculture.

LONGTEST

~ Distributeur ~

PLACE LEVELCO

Distributeur de matériel électrique depuis 1948 au centre-ville de Saint-Hyacinthe

MATÉRIEL ÉLECTRIQUE

Toujours présent et à l'écoute de vos besoins

Heures d'affaires :
Lundi au Mercredi : 9 h à 17 h 30
Jeudi et Vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h

COMPTOIR ÉLECTRIQUE

PERSONNEL QUALIFIÉ

COMPTOIR ÉCLAIRAGE

Tous genres d'ampoules disponibles

FIXTURE ÉTANCHE / HUMIDITÉ, ETC...

FLUORESCENT

AGRICOLE

CHAUFFAGE PLINTE ÉLECTRIQUE

CONDUITS ET RACCORDS IPEX

stelpro

CHAUFFAGE AÉROCONVECTEUR DE PLAFOND

Service de Commandes Téléphoniques

LONGTEST INC.
PLACE LEVELCO
CENTRE-VILLE

Commandes et informations
Local: 450 774.3661
Ext: 1.800.363.1343
Télé: (450) 778.7042
Livraison partout au Québec
AGRICOLE - INDUSTRIEL - COMMERCIAL

1405, RUE ST-ANTOINE ST-HYACINTHE
www.longtest.pj.ca
longtest@cgocable.ca

Êtes-vous prêt pour le

Défi Can-Am?

Avec cette offre, vous êtes gagnant!

Garantie limitée

3 ANS

Jusqu'à 6 fois la garantie de la compétition : une valeur pouvant aller jusqu'à 999 \$

À l'achat de modèles pour adultes Quest™, Tracker™ et Outlander™ neufs et non utilisés.

Financement aussi bas que

129 \$

PLUS

par mois au taux de 9,35 % APR pour 84 mois*

À l'achat de modèles pour adultes neufs et non utilisés (incluant le Service™). Certaines conditions s'appliquent.

Faites vite, cette offre est valide pour un temps limité. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire.

www.can-am.bep.com ou passez chez votre concessionnaire VTT Can-Am.

Y. LEROUX SPORT
250 Principale, St-Damase
450 797-2281

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi-mardi-mercredi : 8 h à 18 h
Jeudi-vendredi : 8 h à 21 h
samedi fermé
fermé aux heures de repas

can-am



VIBRO

NOUVEAU

- Cabine ultra silencieuse
- Moteur turbo diesel
- **Transmission Dyna-VT**
- Suspension de la cabine Dual Stage
- Suspension QuadLink

TRANSMISSION INFINIE

POSSIBILITÉS INFINIES

La toute nouvelle série

7400 Dyna-VT

6 modèles 95 à 155 HP

Disponible sur commande dès maintenant

groupe

 SYMAC
 machinerie agricole
 PROPRIÉTÉ DE COMAX

576, chemin des Patriotes, Saint-Denis-sur-Richelieu
 Téléphone : 450 787-2812
 Télécopieur : 450 787-3696
 Courriel : gssd@comax.qc.ca

3520, Boul. Laurier est, Saint-Hyacinthe
 Téléphone : 450 799-5571
 Télécopieur : 450 799-2685
 Courriel : gssh@comax.qc.ca

Tous nos modèles sont compatibles avec
 le système d'agriculture de précision
FIELDSTAR READY



MASSEY FERGUSON®
 Tradition d'une robuste fiabilité
 depuis plus de 160 ans

Massey Ferguson™ est une filiale entière de la société Agco Corporation, Duluth, Georgia - www.agcocorp.com